

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
20 mars 2023**

PUBLIE LE : 06 AVR. 2023

Délibération n°230320-1 : Compte-rendu des actes administratifs du Président

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le huit mars deux mille vingt trois par suite de l'absence de quorum.

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
CONFLANS SAINTE HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Benoît VIGNES, DELEGUE TITULAIRE Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LES ALLUETS LE ROI	Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE Olivier COSTES, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG LA VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Dominique DEMAÏ, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Marie-Catherine FRAMBOISIER, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY LE ROI	Jean-Luc GAGNIERES, DELEGUE TITULAIRE Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Philippe STENGER, DELEGUE TITULAIRE Dominique BREUZIN, DELEGUEE TITULAIRE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS MESNIL	Jean-Claude GEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'Unilys

Monsieur Baptiste MARQUES, Monsieur Baptiste MARQUES, Directeur des affaires juridiques de la commande publique et des assemblées d'Unilys

Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20230406-230321-1-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception en préfecture : 06/04/2023

<i>Nombre de communes</i>	:	40
<i>Nombre d'EPCI</i>	:	2
<i>QUORUM</i>	:	43
<i><u>Délégués présents</u></i>	:	38
<i><u>Pouvoirs</u></i>	:	1
<i><u>Délégués comptant pour le vote</u></i>	:	39

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le neuf mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 MARS 2023

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
ANDRESY	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE
CHAVENAY	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
	Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE
	Daniel LEVEL, PRESIDENT
	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT
CONFLANS-SAINT-HONORINE	Philippe CORBIER, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
ECQUEVILLY	Nourreddine LIAOUI, DELEGUE TITULAIRE
EPONE	Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Philippe ESTEVE, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Marie-Françoise DARRAS, DELEGUEE SUPPLEANTE
LES ALLUETS-LE-ROI	Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Gilles THUILLIER, DELEGUE SUPPLEANT
	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Olivier GONZALEZ, DELEGUE TITULAIRE
	Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Anne-Marie VAN DER HEIJDEN, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Nabil FAOUSSI, DELEGUE TITULAIRE
	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
	Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Dominique DEMAÏ, DELEGUEE TITULAIRE
	Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
	Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
	Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Marie-Catherine FRAMBOISIER, DELEGUEE TITULAIRE
	Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
	Cyril JARNET, DELEGUE SUPPLEANT

MAULE

MEDAN

MONTESSON

ORGEVAL

POISSY

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

VERNEUIL-SUR-SEINE

VERNOUILLET

SIVOM MAISONS-MESNIL

Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE

Aude GUERITEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE

Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE

Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE

Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE

Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT

Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT

Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE

Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078 204000055-20230406-230321-1-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Communes non représentées

AIGREMONT, CARRIERES-SUR-SEINE, CHAMBOURCY, CHAPET, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LE PECQ, LE VESINET, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSON, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	16

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le comité syndical dans sa délibération n° 090622-4 en date du 9 juin 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision 2022-30

OBJET : Marché SIV22W – Contrat d'assistance technique et d'entretien des vignes de Saint-Germain-en-Laye – Le Pecq

Il a été décidé de confier la réalisation de la prestation d'assistance technique et d'entretien des vignes de Saint-Germain-en-Laye – Le Pecq à la Société HEDONIA.20, sise 12, rue Charles d'Orléans – Domaine de Marsinval 78540 VERNOUILLET.

Montant annuel : 13 200 € HT – 13 200 € TTC (taux de TVA à 0%).

Durée du contrat : un an à compter du 1^{er} janvier 2023, reconductible expressément 2 fois par période d'un an.

Les crédits sont inscrits au budget.

Décision 2022-31

OBJET : Liquidation judiciaire de la société Score – Pouvoirs dans le cadre de la procédure

Dans le cadre de la procédure de liquidation de la société SCORE, titulaire des marchés SIV20E lot 5A « Construction de la fourrière – cloisons, doublages, faux-plafonds », SIV20E lot 5B « Construction de la fourrière menuiseries intérieures et serrureries intérieures » SIV20E lot 5C « Construction de la fourrière – peinture, carrelage, faïence, sol souple », il a été décidé, pour représenter le SIVOM devant le Tribunal de Commerce de Créteil de donner pouvoir à :

- Monsieur Baptiste MARQUES, Directeur Mutualisé des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et des Assemblées ;

- Madame Fatimata SOH, Juriste Mutualisée au sein de la Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et des Assemblées ;

- Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice Mutualisée des Services Techniques ;

Décision 2022-32

OBJET : Marché SIV22V- Maintenance des installations de chauffage et ventilation de la fourrière intercommunale – Signature

Il a été décidé de confier la prestation de maintenance des installations de chauffage et ventilation de la fourrière intercommunale à la SARL LGC sise Z.I Euroval - 34 Rue du Val de l'Eure - 28 630 Fontenay-sur-Eure, sa proposition étant économiquement avantageuse.

Montant total annuel du marché : 2 580,61 € HT soit 3 096,73 € TTC.

Durée du marché : un an à compter du 01/01/2023, renouvelable trois fois par tacite reconduction.

Décision 2022-33

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20230406-230321-1-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

OBJET : Marché SIV22U - Maintenance des portes sectionnelles de l'éco-fourrière – Signature

Il a été décidé de confier la prestation SIV22U de maintenance des quatre portes sectionnelles motorisées de l'éco-fourrière à la société Alium Concept, sise 12 rue Louis Armand 95600 Eaubonne, sa proposition étant économiquement avantageuse, pour une prestation « formule azur ».

Montant annuel de la prestation : 1 891,20 euros TTC.

Durée du marché : un an reconductible tacitement 5 fois un an.

Décision 2023-01

OBJET : Marché SIV22Y - Maintenance préventive des installations de la fourrière intercommunale – Signature

Il a été décidé de confier la maintenance préventive des installations de la fourrière à la société SDE Génie Electrique sise 20 avenue Gustave Eiffel - 28630 GELLAINVILLE, et de signer, en conséquence, le marché public afférent.

Durée du marché : un an à compter du 01/01/2023 renouvelable trois fois tacitement.

Montant total annuel remis : 3 950 € HT comprenant :

- Le « pack HTA/BT » pour la maintenance du tableau général basse tension (TGBT) et des tableaux et coffrets divisionnaires ;
- Le « pack confort » pour la maintenance de la borne de recharge pour véhicule électrique – IRVE ;
- Le « pack sécurité » pour la maintenance de l'alarme anti-intrusion et des contrôles d'accès.

Décision 2023-02

OBJET : PIS22N Assurances incendie accidents et risques divers Unilys 2023

Il a été décidé de confier à la société AXA France IARD, sa proposition étant économiquement avantageuse, à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023, les prestations suivantes pour un montant TTC hors révision :

- Dommage aux biens 2023, contrat N°10919330604 montant 7 833,36 € ;
- Responsabilité civile 2023, contrat N°10141037704 montant 3 641,75 € + 125,87 € (vignes) ;
- Auto 2023 (Chariot-élévateur Fenwick), contrat N° 10142127904 montant 175,79 € ;
- Auto 2023 (Renault Kangoo), contrat N°10142124404 montant 784,27 € ;
- Auto-mission collaborateurs 2023, contrat N°10185070904 montant 305,06 €.

Décision 2023-03

OBJET : Réhabilitation du chemin des vignes - Signature

Il s'est avéré nécessaire de réhabiliter le chemin longeant les remparts des vignes afin d'éviter les risques d'embourbement, voire de glissement, en temps de pluie et de permettre une intervention plus fréquente des agents des villes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq, et donc un entretien plus efficace des vignes.

Dans ce cadre, il a été décidé de confier la réalisation de cette prestation à la société Champion, au vu de son devis n° 20211115 ainsi qu'à l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France du 26 décembre 2022 et de la ville du Pecq du 29 décembre 2022.

Montant total de la prestation : 44 880 euros HT, soit 53 856 euros TTC.

Décision 2023-04

OBJET : Ajustement dotations aux provisions pour dépréciation des créances au chapitre 68 « Dotations aux provisions semi-budgétaires » exercice 2022

Il a été décidé d'ajuster, dans le cadre des restes à recouvrer supérieurs à 100 €, la provision 2021 sur 2022 pour un montant de 172,22 € à l'article 6817 du chapitre 68 « dotations aux provisions semi-budgétaires » sur l'exercice 2022.

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-04623082-1
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception en préfecture : 06/04/2023

Décision 2023-05

OBJET : Marché SIV23A – Services vétérinaires hors urgence et hors congés pour la fourrière animale 2023 - Signature

Il a été décidé de confier la prestation de services vétérinaires hors urgence et hors congés pour la fourrière animale 2023 à la SELARLU Darie sise 80 route de Mantes 78240 Chambourcy, de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes.

Montant du marché : minimum de 0 euro HT et montant maximum de 30 000 euros HT.

Durée du marché : du 15 février 2023 au 14 février 2024 inclus.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **06 AVR. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **06 AVR. 2023**

Pour extrait conforme

Isabelle GUILLOT
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20230406-230321-1-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023